Commune de Givisiez
PAL

Plan directeur communal, volet mobilité :

A / Réseau routier et stationnement

B / Mobilité douce

Mis en consultation publique par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 12 du 20 mars 2015
Mis en consultation publique complémentaire par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 3 du 22 janvier 2016
Mis en consultation publique complémentaire par publication dans la Feuille officielle (FO) n° 4 du 26 janvier 2018

Adopté par le Conseil communal de Givisiez,

le 16 juillet 2018

Le Syndic

CONSEIL COMMUNAL * GIVISIEZ *

La Secrétaire

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC),

Fribourg, le 22 MARS 2023

ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG

Le Conseiller d'Etat, Directeur

› team+
territoire et mobilité
[11.01.2018]

0 50 125 250 m N

Echelle : 1 : 5000
Format : 0.60 x 0.79 m

Légende

	Existant / Satisfaisant	A améliorer	A créer	A supprimer
Réseau de mobilité douce				
Chemin piéton, trottoir	·····	·····	·····	
Bande ou piste cyclable	– – – –	– – – –	– – – –	
Chemin mixte (piétons et cycles)	——	——	——	
Traversées piétonnes	|||||	|||||	|||||	
Périmètre VALTARLOC				
Secteur de modération du trafic				
Pont				
Station VLS				
Stationnement cycle				
Sentier pédestre régional				
Itinéraire pédestre régional, "Gruyère-Murten" (81)				
Itinéraire cycliste régional, "Route de l'ancien régime bernois"				
Réseau pendulaire Catégorie A, selon planification cantonale				
Transport public				
Halte ferroviaire				
Arrêt de bus				
Stationnement				
Stationnement public	P		P	
Autre				
Zone à bâtir				
Aire forestière				
Cours d'eau				
Bâtiments non cadastrés	*			

Fond cadastral

Service cantonal du cadastre et de la géomatique. Situation janvier 2015

Commune de La Sonnaz
Commune de Granges-Paccot
Commune de Belfaux
Commune de Corminboeuf
Commune de Fribourg
Commune de Villars-sur-Glâne